

COMPTE RENDU

*de la réunion ordinaire du Conseil Municipal
du Jeudi 30/07/20 à 09h00
Salle de la Mairie*

Etaient présents :

- Madame Michèle PARENT
- Monsieur Jean-François ESTACHY
- Monsieur Ludovic DISDIER
- Monsieur Christian ROI
- Madame Marie-José GARNIER
- Monsieur David SABATER
- Monsieur Jean-Luc BOUDOUARD
- Monsieur Eric DELAMARE

Monsieur Joël ROBERT absent, excusé.

Monsieur Philippe WOURM absent, excusé.

Monsieur Jonathan BONNEFONT absent, excusé.

Séance ouverte à 09h10.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Michèle PARENT.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10/07/2020 : adopté à la majorité – 1 abstention.

Retrait de l'ensemble des actes pris au cours des séances du conseil municipal du 03 et 10 juillet 2020, à l'exception de l'exécutif local et des sénatoriales.

Retrait de la délibération n°50-2019 relative à la rétrocession des voiries et des réseaux du lotissement «Le Grand Champ » : adopté à la majorité absolue.

Contre : 2 Abstention : 1

2020-05-BIS – DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL AU MAIRE

Voté à la majorité absolue – 1 abstention

2020-06-BIS – CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.) - ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION

2020-07-BIS – FIXATION -ATTRIBUTION DES INDEMNITES DE FONCTION AU MAIRE, AUX ADJOINTS

2020-08-BIS – ELECTION DES DELEGUES ET APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS MODIFIES DU SYMENERGIE 05

2020-19 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE ET DE L'EAU

1. *Compte administratif de la commune* : ce compte illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées par la municipalité.

Résultat de clôture :

- Constatant que le compte administratif fait apparaître
- un excédent de fonctionnement 2019 : 13 264.03 euros
- un excédent d'investissement 2019 : 25 703.87 euros
- Solde N-1 de fonctionnement : 107 748. 53 euros
- Solde N-1 investissement: -23 056.47 euros

Résultats de clôture 2019 : 100 603.51 euros

2. *Compte administratif du budget eau* : ce compte administratif du budget eau de l'exercice 2019 vous a été remis. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget eau et assainissement de l'année écoulée et fait apparaître les résultats de l'exercice.

Résultat de clôture :

- Excédent investissement : 2 474.00 euros
- Déficit fonctionnement : -12 335.51 euros
- Solde N-1 de fonctionnement : 88 563.43 euros
- Solde N-1 d'investissement : 43 696.30 euros
- Résultat de clôture : 122 398.22 euros

Madame Michèle PARENT, 1ère adjointe fait voter le compte administratif, Monsieur le Maire ayant quitté la séance. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote par 10 voix sur 10 le compte administratif 2019 M14 de la commune et M 49 de l'eau.

2020-20 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF M14 ET M49

1. Vote du budget primitif M14, budget commune : Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le budget primitif de l'année 2020. Les dépenses et les recettes s'équilibrent de la façon suivante
 - Fonctionnement : 357 860.11 euros
 - Investissement : 99 020,40 euros

Pour un TOTAL de : 456 826.51 euros

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité par 11 voix sur 11 le budget primitif de l'année 2020.

2020-09-BIS – ELECTION DU DELEGUE DU SCOT

2020-11-BIS – ATTRIBUTION APPARTEMENT COMMUNAL

2020-12-BIS – ELECTION DU DELEGUE ECOLE ET SOCIAL

2020-13-BIS – VOTE DES TAXES

Votées à la majorité absolue conformément aux conseils municipaux du 03 et du 10 juillet 2020.

2020-14 – ELECTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

1. Urbanisme : Monsieur Jean-Luc BOUDOUARD – Monsieur Ludovic DISDIER – Monsieur David SABATER
élus à la majorité absolue.

2. Chemins : Monsieur Jean-Luc BOUDOUARD – Monsieur Jonathan BONNEFONT – Monsieur David SABATER – Monsieur Christian ROI
élus à la majorité absolue.

2020-15 – ELECTION CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur Philippe WOURM élu à la majorité absolue.

2020-16 – ELECTION DELEGUES CCID

2020-17 – ELECTION COORDONATEUR COMMUNAL INSEE ;

Madame Michèle PARENT élue à la majorité absolue.

2020-18 – VOTE DES COMPTES DE GESTION DE LA COMMUNE ET DE L'EAU

Le conseil municipal

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 des budgets de la commune et de l'eau,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, sont approuvés à l'unanimité.

2. Vote du budget primitif M49, budget eau : Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif de l'année 2020.

Les dépenses et les recettes s'équilibrent de la façon suivante

- Fonctionnement : 73 157.79 euros
- Investissement : 100 308.43 euros

Pour un TOTAL de : 173 466.22 euros

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité par 11 voix sur 11 le budget primitif de l'année 2020.

Séance levée à 12h20.

Fait à St Etienne le Laus
Le 06/08/2020

La Secrétaire de séance
Michèle PARENT



Le Maire
Jean-François ESTACHY

